

RELEVÉ DE DECISIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
• JEUDI 30 MARS 2017 •

N° DELIBERATION	OBJET	DECISION DU CONSEIL
20170330_01	Approbation de l'avenant n°4 au contrat de territoire	Le conseil communautaire approuve l'avenant n°4 au contrat de territoire ci-annexé et autorise M. le Président à le signer.
20170330_02	Avis sur le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public	Le conseil communautaire approuve le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.
20170330_03	Modification de la composition de la commission accessibilité	Le conseil communautaire désigne M. Yves ROBIN de la commune de Trégunc comme représentant à la Commission Intercommunale d'Accessibilité.
20170330_04	Convention d'abattement de taxe foncière pour le quartier de Kerandon	Le conseil communautaire approuve la convention afférente à ce projet avec prise en charge financière d'une partie de l'abattement par CCA ; autorise la prise en charge à hauteur de 50 % du coût de l'abattement, via un fonds de concours de 16 500 € qui serait versé à la ville de Concarneau, pour l'année 2017 et autorise M. le Président à signer la convention et tout document afférent à la mise en œuvre de cette délibération.
20170330_05	Boutique SNCF – convention de partenariat avec l'office de tourisme	Le conseil communautaire valide la convention de partenariat ci-annexée avec l'Office de tourisme de Concarneau et autorise M. le Président à la signer ainsi que tout document afférent à la mise en œuvre de cette affaire.
20170330_06	PEM de Rosporden – déclaration d'intérêt communautaire de la compétence voirie	<i>Le conseil communautaire déclare d'intérêt communautaire la compétence voirie : « Sont d'intérêt communautaire au titre de la compétence voirie, les parcelles AK 232, AH 434, AK 36, AK240, AK241, AH448, AH449, AH450, AH451, AH452, AH453, nécessaires à l'aménagement du Pôle d'Echange multimodal situé à Rosporden ».</i>
20170330_07	PEM de Rosporden – acquisition foncières	Le conseil communautaire valide la procédure d'acquisition des terrains nécessaires au PEM de Rosporden ; autorise M. le Président à signer le ou les actes notariés afférents ; approuve la convention de co-financement avec la SNCF et autorise M. le Président à la signer et tout document en relation avec la mise en œuvre de cette délibération.
20170330_08	Vente de lots de la ZA de Colguen à des entreprises	Le conseil communautaire approuve l'acquisition des lots 2, 3 de la ZA de Colguen auprès de la SAFI au prix respectivement de 33 € HT/m ² et 25 € HT/m ² ; approuve la cession du lot 2 à la société OCEADE au prix de 33€HT/m ² ; précise que dans les actes, en l'absence de réalisation du projet (déclaration d'ouverture de chantier) dans un délai de 36 mois à compter du jour de la signature de l'acte authentique, CCA pourra demander la rétrocession du terrain dans ces mêmes conditions de prix et autorise M. le Président à signer les actes afférents à la mise en œuvre de cette délibération et notamment les actes d'achat et de vente.

20170330_09	Vente d'un lot de la ZA de Colguen l'association « les papillons blancs »	Le conseil communautaire approuve l'acquisition du lot 21 de la ZA de Colguen auprès de la SAFI au prix de 20€ HT/m ² ; approuve la cession du lot 21 à l'association « Les Papillons Blancs du Finistère » au prix de 20 € HT/m ² ; précise que dans les actes, en l'absence de réalisation du projet (déclaration d'ouverture de chantier) dans un délai de 36 mois à compter du jour de la signature de l'acte authentique, CCA pourra demander la rétrocession du terrain dans ces mêmes conditions de prix et autorise M. le Président à signer les actes afférents à la mise en œuvre de cette délibération et notamment les actes d'achat et de vente.
20170330_10	Subvention de fonctionnement : l'association Entreprendre au Féminin Bretagne	Le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association Entreprendre au Féminin en Bretagne pour l'année 2016 ; autorise l'inscription de la somme correspondante au budget supplémentaire 2017 et autorise Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.
20170330_11	Subvention de fonctionnement : Assises de la pêche et des produits de la mer	Le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention dont le montant sera concordant avec celui retenu par les communautés de communes du Pays Bigouden Sud, du Cap-Sizun – Pointe du Raz et du Pays de Douarnenez et dans la limite de 6 000 € à INFOMER pour l'organisation des « Assises de la Pêche et des Produits de la Mer » 2017 ; autorise l'inscription de la somme correspondante au budget supplémentaire 2017 et autorise Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.
20170330_12	Subvention de fonctionnement : Solitaire du Figaro	Le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention de 10 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest pour l'accueil des étapes concarnaises de la Solitaire Urgo Le Figaro 2017 ; autorise l'inscription de la somme correspondante au budget supplémentaire 2017 et autorise Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.
20170330_13	Subvention de fonctionnement : Interprofession du Port de Concarneau	Le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention de 5 000 € à l'Interprofession du Port de Concarneau autorise l'inscription de la somme correspondante au budget supplémentaire 2017 et autorise Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.
20170330_14	Elaboration d'une stratégie de développement économique territorialisée par Quimper Cornouaille	Le conseil communautaire approuve le lancement d'une mission d'élaboration d'une stratégie de développement économique territorialisée pour Concarneau Cornouaille Agglomération, décide d'en confier la réalisation à Quimper Cornouaille Développement pour un montant facturé de 15 000 € et autorise Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.
20170330_16	Désignation des élus membres de l'office de tourisme communautaire intercommunal	Le conseil communautaire désigne les élus suppléants suivants pour siéger au conseil d'administration de l'office de tourisme communautaire intercommunal : Concarneau - François BESOMBES ; Elliant - Valérie RANNOU ; Melgven - André FICHOU ; Névez - Maryvonne LE DU JAFFREZOU ; Pont-Aven - Corinne CADORET ; Rosporden - Marie-Thérèse JAMET ; Saint-Yvi - Isabelle LE BRIGAND ; Tourc'h - Annick BERNARD ; Trégunc - Sonia DOUX-BETHUIS
20170330_17	Avis de CCA sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Névez	Le conseil communautaire émet un avis favorable au projet de PLU de Névez.

20170330_18	Suppression d'un poste d'instructeur au service de l'instruction des actes d'urbanisme	Le conseil communautaire décide de supprimer, au 1 ^{er} avril 2017, un poste d'instructeur urbanisme et à modifier en conséquence le tableau des effectifs de CCA ; décide de mettre un terme, au 31/03/2017, aux conventions de mise à disposition des 2 agents actuellement remis à disposition à la ville de Concarneau (Aurélié Cotten et Morgane Pensart) et autorise M. Le président à signer tout document afférent à la mise en œuvre de cette délibération.
20170330_19	Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au 1 ^{er} avril 2017	Le conseil communautaire instaure l'IFSE dans les conditions énumérées ci-dessus à la date du 1 ^{er} avril 2017 et instaure le complément indemnitaire dont le versement est facultatif dans son attribution individuelle.
20170330_20	Mise en place d'un régime indemnitaire en faveur des personnels relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires (catégorie A - filière culturelle) au 01/04/17	Le conseil communautaire : <ul style="list-style-type: none"> • instaure l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires et la prime de technicité forfaitaire, qui pourront être versées mensuellement aux agents titulaires relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires, et étendue aux agents contractuels occupant des fonctions équivalentes, au prorata du temps de travail effectué ; • prévoit que le sort de ces prime et indemnité suivra le sort du traitement principal en cas d'indisponibilité ; • autorise l'autorité territoriale à fixer par arrêté les attributions individuelles dans les limites fixées par les textes réglementaires en vigueur, en fonction du niveau de responsabilité, de la valeur professionnelle de l'agent et des sujétions particulières liées au poste; • prévoit que les dépenses correspondantes soient imputées sur les crédits du budget de l'exercice en cours, évalués à 4 400 € brut chargé pour 2017 (coût total de 5 800 € sur un plein exercice pour un agent concerné).
20170330_21	Renouvellement du contrat-groupe d'assurance statutaire : adhésion à la démarche de contrat groupé du centre de gestion du Finistère	Le conseil communautaire décide de souscrire au contrat collectif d'assurance statutaire au centre de gestion du Finistère.
20170330_22	Actualisation de la répartition de l'enveloppe 2017 des Fonds de Concours versés aux communes	Le conseil communautaire adopte la répartition des fonds de concours 2017.
20170330_23	Garantie d'emprunt – Aiguillon Construction	Le conseil communautaire décide de garantir l'emprunt d'Aiguillon Construction.
20170330_24	Tarifs préférentiels pour les Amis du Musée d'Orsay et de l'Orangerie au Musée de Pont-Aven	Le conseil communautaire modifie la grille tarifaire, pour y intégrer le tarif réduit pour les adhérents de la Société des Amis du Musée d'Orsay et de l'Orangerie à Paris : <ul style="list-style-type: none"> • 5 € au lieu de 7 € (si exposition temporaire en cours), • 3 € au lieu de 5 € (si pas d'exposition temporaire).
20170330_25	Mise à disposition d'un terrain de la zone de Colguen pour la construction de réserves	Le conseil communautaire décide de dédier le lot C du parc de Colguen à la construction des réserves externalisées du Musée de la Pêche.